



PUBLICATION DE LA LISTE ELECTORALE

La population est informée que à la suite de la réunion de la commission de contrôle du 19 mai 2022, la liste électorale a été arrêtée le 20 mai 2022 et consultable en mairie.

Les recours doivent être déposés dans les 10 jours auprès du Tribunal Judiciaire d'Albertville

La Bâthie, le 20 mai 2022

Le Maire,

Monique ROSSET-LANCHET

